

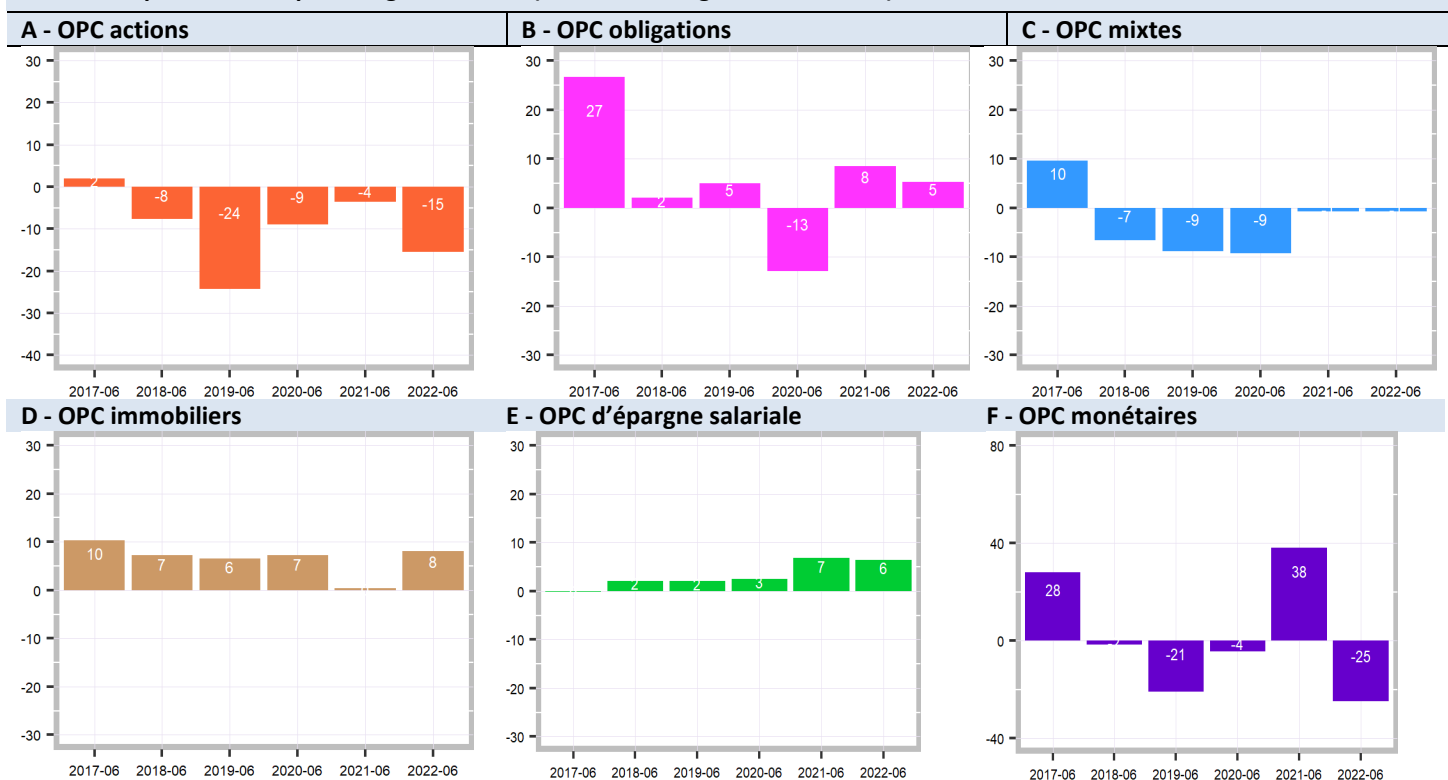
Panorama financier des OPC¹ – France

2^{ème} trimestre 2022

Dynamique des fonds non monétaires au 2^{ème} trimestre

- Au 2^{ème} trimestre 2022** : les achats nets d'**OPC non monétaires** s'établissent à 15 milliards. Les sociétés d'assurance et les non-résidents hors Zone euro sont les principaux souscripteurs nets (respectivement + 5 milliards et + 6 milliards, Cf tableau p. 2). En contrepartie, ces fonds investissent majoritairement vers les titres d'OPC (+ 11 milliards, Cf tableau p. 2), les titres émis par les résidents (+ 19 milliards) et notamment ceux émis par les IFM (+ 10 milliards).
Les souscriptions nettes d'**OPC monétaires** sont légèrement négatives sur le trimestre (- 2 milliards). Notamment, les achats nets des OPC non monétaires (+ 7 milliards) sont plus que compensés par les désengagements des SNF (- 6 milliards) et des APU (- 3 milliards). Ces désinvestissements se sont reflétés par une diminution de leurs actifs sous forme de titres de créance de long-terme (-6 milliards) et de dépôts et autre placements nets (- 4 milliards).
- Sur un an glissant** : Les **OPC non monétaires** enregistrent des souscriptions nettes de 9 milliards (Cf. tableau p.2) malgré des désengagements de 15 milliards sur les fonds actions (cf. G1) compensés par des flux positifs sur les fonds immobiliers, les fonds d'épargne salariale et les fonds obligations (respectivement + 8 milliards, + 6 milliards et + 5 milliards, Cf G1). Dans un contexte incertain, les gérants s'orientent vers des actifs plus sûrs émis par les IFM et les administrations publiques au détriment de ceux émis par les sociétés non financières. Les titres de créances long terme sont privilégiés (+ 16 milliards) ainsi que les titres d'OPC (+ 10 milliards) au détriment des actions (-9 milliards). Côté investisseur, les assurances résidentes sont les principaux souscripteurs (+ 16 milliards).
Les souscriptions nettes des **OPC monétaires** sont négatives (- 22 milliards) sur un an glissant (cf. tableau p.2, et - 25 milliards en flux non consolidé, cf. G1). L'ajustement des portefeuilles se traduit par une diminution des dépôts et autres placements nets (- 12 milliards) au profit d'investissements sur les titres court terme (+ 6 milliards). Les sociétés non financières sont les principaux vendeurs (- 18 milliards, Cf tableau p.2).
- Focus** : En page 3 un encadré rappelle les traitements statistiques opérés sur les fonds nouvellement collectés dans le cadre du nouvel applicatif « OPC2 ». La prise en compte de cette population qui ne pouvait être embarquée dans l'ancienne application permet un élargissement du périmètre des fonds participant à l'élaboration des statistiques Banque de France sur les fonds de droit français.

G1. Souscriptions nettes par catégories d'OPC (Flux - 12 mois glissants – Mds €)



¹ Organismes de placement collectif

Placements et détention des OPC

(en milliards d'euros)

Placements		Flux nets (a)		Encours Part (%)		Investisseurs	Flux nets (a)		Encours Part (%)	
		2022T2	4 trim. glissants	2022T2			2022T2 (g)	4 trim. glissants	2022T2	
OPC non monétaires	Total	15	9	1 428	100%	Total	15	9	1 428	100%
par type d'instrument	Titres de créance CT	-4	-4	17	1%	Résidents	7	9	1 280	90%
	Titres de créance LT	11	16	377	26%	Sociétés d'assurance	5	16	549	38%
	Actions	2	-9	547	38%	Ménages (yc ISBLSM)	2	-7	300	21%
	Titres d'OPC	11	10	348	24%	OPC non monétaires	2	0	147	10%
	Actifs immobiliers	4	3	100	7%	Administrations publiques	2	3	141	10%
	Dépôts et autres placements nets (b)	-8	-6	40	3%	IFM	-3	-4	69	5%
		Résidents	19	26	661	51%	Sociétés non financières	1	4	61
par zone géographique (c)	Non-résidents Zone euro	2	-15	393	30%	Autres institutions financières	-2	-3	11	1%
	Non-résidents hors Zone euro	-1	1	234	18%					
		Sociétés non financières et divers (d)	-5	-52	598	46%	Non-résidents Zone euro	2	-3	110
par secteur émetteur (c)	IFM	10	24	183	14%	IFM	-4	-8	71	5%
	Administrations publiques	6	20	116	9%	Non IFM	6	4	39	3%
	Autres (e)	8	20	391	30%	Non-résidents hors Zone euro	6	3	38	3%
	dont titres d'OPC non monétaires	3	3	278	22%					
OPC monétaires (f)	Total	-2	-22	320	100%	Total	-2	-22	320	100%
par type d'instrument	Titres de créance CT	8	6	208	65%	Résidents	1	-21	247	77%
	Titres de créance LT	-6	-16	53	17%	Sociétés d'assurance	2	-1	101	31%
	Titres d'OPC	0	0	1	0%	Sociétés non financières	-6	-18	48	15%
	Dépôts et autres placements nets (b)	-4	-12	58	18%	OPC non monétaires	7	6	69	21%
par zone géographique (c)	Résidents	0	-18	110	42%	Ménages (yc ISBLSM)	0	-1	3	1%
	Non-résidents Zone euro	0	7	85	33%	Administrations publiques	1	-3	11	3%
	Non-résidents hors Zone euro	1	0	66	25%	Etablissements de crédit	0	4	7	2%
par secteur émetteur (c)	Etablissements de crédit	12	-11	158	60%	Autres institutions financières	-3	-7	9	3%
	Sociétés non financières et divers (d)	-3	1	62	24%	Non-résidents Zone euro	-2	6	67	21%
	Autres (e)	-5	10	32	12%	IFM	-2	5	62	19%
	Administrations publiques	-3	-10	10	4%	Non IFM	1	1	5	2%
					Non-résidents hors Zone euro	-1	-7	6	2%	

Note: en raison des arrondis, un agrégat peut ne pas apparaître exactement égal au total des composantes.

Source : Banque de France

(a) Variation d'encours pour les OPC monétaires

(b) Les dépôts et autres placements nets incluent les produits dérivés, les actifs non financiers et les autres créances, ces postes étant nets des engagements divers du passif

(c) Hors dépôts, autres placements nets et actifs immobiliers; part calculée sur le total du portefeuille titres

(d) Les divers ajoutés aux SNF sont constitués d'institutions financières diverses du reste du monde (non IFM, tels que des entreprises d'assurance)

(e) Autres : OPC non monétaires, assurances et autres Institutions Financières

(f) Données consolidées : l'encours consolidé des OPC monétaires exclut la détention de titres des OPC monétaires résidents.

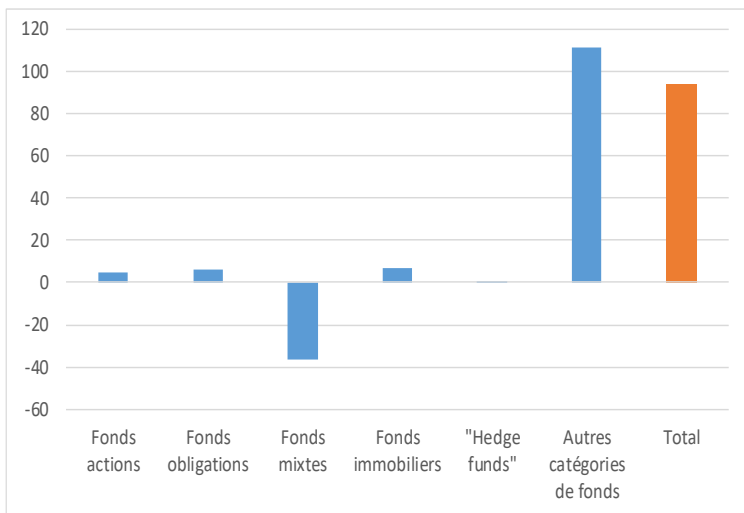
(g) Les données du trimestre par secteur investisseurs sont provisoires et révisées le trimestre suivant.

Focus – Traitement statistique des fonds nouvellement collectés sur l'applicatif OPC2

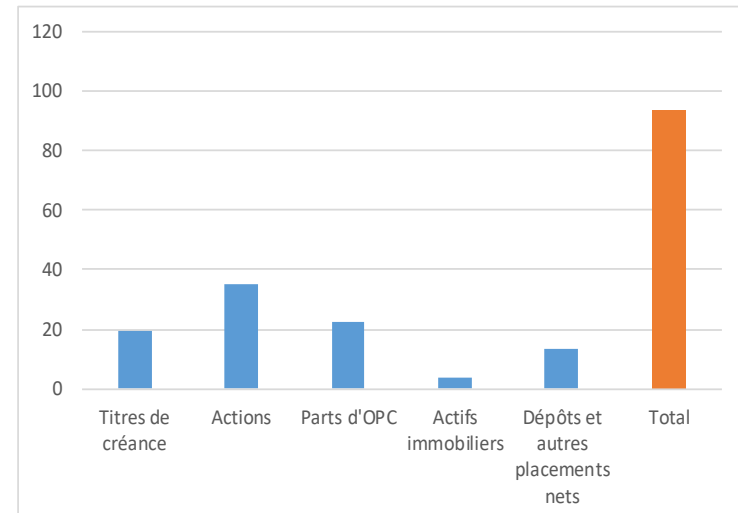
Depuis le début de l'année 2022, la confection des statistiques sur les OPC se fait dans le cadre d'un nouvel applicatif « OPC2 » qui a notamment permis un élargissement du périmètre de la collecte. Il s'agit en particulier de l'intégration de nouvelles formes juridiques et de nouveaux types d'OPC (notamment les fonds professionnels spécialisés, FPS) et du reclassement de certaines entités. Au total, entre l'arrêté du T4 2021 et celui du T1 2022, la population des fonds d'investissement participant à la collecte de ces statistiques s'est accrue significativement d'environ 2000 fonds pour atteindre plus de 12 000 fonds. La population des fonds à risques s'est notamment enrichie de plus de 800 fonds et les nouveaux FPS comptent également pour plus de 700 fonds. Ces changements accroissent aussi le total de bilan par rapport aux anciennes publications, et en modifie la répartition. Conformément à la méthodologie statistique², ils sont traités en « autres changements de volume » ou « reclassifications » pour ne pas affecter la lecture des flux et des valorisations.

Entre l'arrêté du T4 2021 et celui du T1 2022, ces « reclassifications » concourent à l'augmentation de l'actif net total des fonds d'investissement de 94 milliards. C'est la catégorie « Autres » qui porte la contribution la plus importante avec 111 milliards d'euros (en raison surtout de la contribution des nouveaux FPS pour 75 milliards et des fonds à risque pour 20 milliards), tandis que l'encours des fonds mixtes est diminué de 36 milliards d'euros³. Du point de vue des placements, les reclassifications se répartissent sur les investissements en actions pour 35 milliards, 22 milliards pour ceux en parts d'OPC, et 20 milliards pour les titres de créance.

A – Reclassifications des actifs nets par catégories de fonds (T1 2022, en milliards d'euros) (Mds €)



B – Reclassifications des placements par catégories d'instrument (T1 2022, en milliards d'euros) (Mds €)



² La relation encours/flux est en effet définie par la formule :

$$\Delta \text{Encours}_t = \text{Flux}_t + \text{Valorisation}_t + \text{Autres Changements Volume}_t$$

Le détail du calcul de la variation d'encours est disponible dans la partie 3 de la notice méthodologique des Stat Infos Performance et Panorama financier des Organismes de Placements Collectifs : [methodologie_panorama_et_perf_opc_france_fr_202012.pdf \(banque-france.fr\)](https://www.banque-france.fr/methodologie_panorama_et_perf_opc_france_fr_202012.pdf)

³ En raison d'un alignement avec les classifications AMF